

REUNION DU 18 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit avril, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : MM. NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Régis, ROGER Betty, SAINT-SOLIEUX Béatrice, SOMMERMONT Jean-François

Absents excusés : DÉSIRÉ Maxime, DUFOUR Cédric

Procuration :

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 28/11/2017.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Mme ROGER Betty devient président de séance. Elle présente le compte administratif 2017 dressé par Monsieur NAVARRE Maurice, le Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut de résumer ainsi :

Libellés	Réalisé N	A continuer	Totaux
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	170 293.05	-	170 293.05
Recettes	142 927.68	-	142 927.68
Résultat	- 27 365.37	-	- 27 365.37
INVESTISSEMENT			
Dépenses	47 207.16		47 207.16
Recettes	25 116.17	-	25 116.17
Résultat	- 22 090.99		-22 090.99
RESULTAT	- 49 456.36		- 49 456.36

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2017 Le Conseil Municipal ;

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement

ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2016 ce jour ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2016 ;

Constatant que le compte administratif 2016 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE N = 2016	Résultat N-1	Vir. en inv. N	Résultat N	Clôture N	R. à R.	Solde R.à R.	Affect.Report N+1
FONCTIONNEMENT	24 419.00		11814.39	36233.39		/	36 233.39
INVESTISSEMENT	.00		-6210	1568.33			1 568.33
TOTAL	32 198.00		5 603.72	37 801.72			37 801.72

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation ;
Le Conseil Municipal décide, par 8 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 abstention, d'affecter au Budget 2017, la somme de 36 233.39 € à la section de fonctionnement (c/002)

4. Point sur la FDE80

Bruno BARDET souhaite ouvrir le débat auprès de la Fédération et connaît

présente le Budget Primitif 2018 mis au point par la Commission des Finances. Le bilan global se présente selon le tableau ci-dessous :

4. BUDGET PRIMITIF 2017

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2018 suite à la Commission des Finances le bilan étant déficitaire il présente un budget sans les chiffres car. Le bilan global se présente selon le tableau ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	160 205.00 €	160 205.00 €
INVESTISSEMENT	26 168.00 €	26 168.00 €
TOTAL	186 373,00 €	186 373,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le Budget Primitif 2017 ; celui-ci sera joint en annexe de la présente délibération et transmis à la Préfecture pour visa, puis à la Perception en tant que document budgétaire.

5. TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Monsieur le Maire présente les propositions que la Commission des Finances a mises au point lors de sa dernière réunion :

Libellés	Taux
----------	------

Taxe d'habitation	17,50 %
Taxe sur le foncier bâti	19,50 %
Taxe sur le foncier non bâti	39,50 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les taux proposés dans le tableau ci-dessus pour l'année 2017.

9. QUESTIONS DIVERSES

- *Sinistre 2017* : Monsieur le Maire informe du remboursement de 414.00 € de l'assurance AMP. Ce remboursement concerne le dôme sur la toiture de la Salle des Fêtes. Les dix cyprès couchés sur le terrain de loisirs et le tilleul de la Croix de Mission ne sont pas couverts par notre assurance.
- *Participation financière crèche de Sains* : Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant du Président de l'Association Familles Rurales en charge de la crèche les Bout'choux qui a accueilli un enfant pour l'équivalent de 237 heures. Il sollicite une participation financière de 118,50 €. Dans la mesure où la commune participe financièrement à la structure du SIVU auquel elle adhère, qu'aucune dérogation n'a été demandée ni acceptée en amont et qu'il existe des assistantes maternelles sans enfant à garder, l'assemblée refuse à l'unanimité de verser la somme réclamée.
- *Berger Levrault* : Devis reçu pour le logiciel e-magnus. Ce devis est en cours d'étude.
- *Plateforme multi-services Amiens Métropole* : Suite à la réunion de présentation de la plateforme, Monsieur Bardet décrit et énumère les services proposés par Amiens Métropole, à savoir l'entretien des espaces verts, le fleurissement, les travaux sur voirie, la signalisation routière, l'éclairage public, le balayage et la ferronnerie. Monsieur le Maire rappelle que le conseil avait délibéré sur option en faveur de cette plateforme. Les services recensés donneront lieu à l'établissement d'un devis que l'on pourra accepter ou refuser.
- *Fleurissement* : Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette demi-journée durant laquelle les massifs et les jardinières se sont embellis de belle manière.
- *Remerciements* : Monsieur le Maire présente les remerciements de Mickael GOURGUECHON et sa famille suite aux obsèques de notre regretté secrétaire.

Les Membres du Conseil Municipal